



Procès-verbal de la 163^e assemblée annuelle des actionnaires¹ (« Assemblée ») de la Banque Nationale du Canada (la « Banque »)

Montréal, le 22 avril 2022 à 10 h

L'Assemblée s'est déroulée en format virtuel sur une plateforme en ligne et par conférence téléphonique.

Ouverture de l'Assemblée

Jean Houde, président du conseil d'administration de la Banque (le « Conseil ») et de l'Assemblée souhaite la bienvenue aux actionnaires. Il est accompagné du président et chef de la direction, Laurent Ferreira et du premier vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif, Dominic Paradis, qui agit comme secrétaire de l'Assemblée. Les administrateurs, la candidate au poste d'administratrice, les membres de la haute direction ainsi que des représentants de Deloitte assistent à l'Assemblée en ligne.

M. Houde mentionne que l'Assemblée se déroule virtuellement afin de prioriser la santé et la sécurité de tous. Il fait part que ses pensées vont au peuple ukrainien. Il enchaîne en soulignant qu'en cette période de COVID-19, il est fier des gestes que la Banque a posés pour soutenir les clients et la communauté.

Il annonce que Lynn Loewen, administratrice de sociétés, est candidate à l'élection pour la première fois.

M. Houde remercie également Manon Brouillette, qui a quitté le Conseil le 1^{er} janvier 2022, pour son engagement et sa contribution envers la Banque.

M. Houde indique que l'Assemblée se déroule en français, mais que les actionnaires peuvent communiquer avec la Banque en français ou en anglais. Dominic Paradis explique ensuite les modalités du vote en ligne. Jean Houde poursuit en expliquant le déroulement de l'Assemblée. Il rappelle que certaines des déclarations contiennent ou peuvent contenir des énoncés prospectifs.

Quorum et constitution de l'assemblée

M. Houde désigne Martine Gauthier de la Société de fiducie Computershare du Canada pour agir à titre de scrutateur de cette Assemblée. Il a été confirmé que l'avis de convocation à l'Assemblée a été envoyé aux actionnaires conformément à la *Loi sur les banques*.

Le quorum étant atteint, Jean Houde déclare l'Assemblée dûment convoquée et constituée.

Allocution du président du Conseil

Jean Houde souligne la bonne performance de la Banque et le dynamisme des secteurs malgré un environnement difficile. Il spécifie que l'année 2021 a été encore une fois marquée par la pandémie de COVID-19. Il précise que le bien-être des employés et des clients a été au cœur des préoccupations de la Banque, fidèle à son engagement de placer l'humain d'abord.

Il fait remarquer que 2021 a été une année de transition avec la nomination d'un nouveau président et chef de la direction. Il commente la contribution de M. Vachon à la solidité de la Banque. Il souligne le leadership de M. Vachon, notamment dans la transformation de la Banque pour assurer son succès à long terme.

M. Houde indique que le Conseil continue à œuvrer pour l'accomplissement de ses six priorités. Il poursuit en commentant les travaux des comités du Conseil relativement à l'accomplissement de la stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG »). Il énumère quelques partenariats et accords auxquels la Banque participe afin de lutter contre les changements climatiques et mentionne les travaux réalisés en matière sociale, notamment la publication du premier Cahier d'inclusion et de diversité. Il explique également que depuis le 1^{er} novembre 2021, les priorités ESG ont été intégrées à même la création du programme de rémunération des dirigeants.

⁽¹⁾ Tout détenteur inscrit ou propriétaire véritable détenant des actions ordinaires de la Banque.



Avant de passer la parole à Laurent Ferreira, M. Houde remercie tous les employés et souligne le leadership des membres du Bureau de la présidence tout au long de l'année.

Allocution du président et chef de la direction

Laurent Ferreira souhaite la bienvenue aux actionnaires, aux clients et à ses collègues pour sa première assemblée annuelle à titre de président et chef de la direction.

M. Ferreira débute en commentant l'incertitude dans le monde due aux tensions géopolitiques, à l'inflation et aux risques environnementaux. Il remercie ainsi les employés de leur dévouement afin de faire vivre la mission commune d'impact positif tout au long de la crise de COVID-19 qui perdure depuis deux ans.

Il souligne la solide performance de la Banque en 2021 dans tous les secteurs d'activités et dans la gestion du capital. Il discute de la stratégie de la Banque au niveau de la diversification des activités, de son positionnement et de sa diversité. Il mentionne la transformation numérique de la Banque et souligne le regroupement des équipes Opérations et Technologie de l'information. Il traite du modèle collaboratif entre les secteurs de la Banque, notamment l'alliance des secteurs Commercial et Gestion privée 1859. Il brosse ensuite un portrait des activités de la Banque au Québec et au Canada, mais également à l'international par l'entremise des filiales Credigy et ABA Bank.

M. Ferreira poursuit en commentant l'implication de la Banque auprès de toutes les parties prenantes. Il mentionne ainsi le rôle de la Banque à titre de partenaire de développement économique au Québec et au Canada. Il résume l'apport de la Banque dans la lutte aux changements climatiques notamment par l'accompagnement des clients vers leurs objectifs de carboneutralité. Il rappelle l'engagement de la Banque comme signataire de l'Alliance bancaire Net Zéro et l'annonce de cibles intermédiaires pour le secteur de pétrole et gaz.

M. Ferreira aborde ensuite la contribution de la Banque à créer une société inclusive. Il expose la promotion effectuée parmi les employés concernant l'ouverture et l'inclusion. Il commente également les cibles de représentativité pour 2023 dont la Banque s'est dotée.

Il discute ensuite de certains enjeux de société, dont le marché immobilier et la revitalisation des villes. Il fait ainsi état des actions prises par la Banque pour permettre l'accessibilité à des logements abordables et pour soutenir le développement économique des villes.

M. Ferreira termine en spécifiant que malgré l'incertitude, il est confiant pour l'avenir de la Banque. Les membres du Bureau de la présidence et lui remercient les clients, les employés et le Conseil pour leur dévouement au cours de la dernière année.

États financiers annuels et rapport de l'auditeur indépendant

Jean Houde confirme que les états financiers ont été transmis aux actionnaires qui en ont fait la demande et sont disponibles en ligne. Les états financiers ont déjà été approuvés par le Conseil conformément à la *Loi sur les banques* et il déclare reçus les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2021 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant.

Tenue du vote

À la demande de M. Houde, Dominic Paradis explique les règles générales qui s'appliquent à la tenue du vote en ligne. Les résultats seront communiqués à la fin de la période de vote, en plus d'être publiés après l'Assemblée sur le site Internet de la Banque et sur le site SEDAR. Il informe les actionnaires du processus pour soumettre des commentaires ou poser des questions en ligne en lien avec les propositions.



Propositions de la direction ⁽²⁾

Élection des administrateurs

Jean Houde rappelle que la composition du Conseil est un élément essentiel de la gouvernance et que le Conseil est compétent et diversifié, entre autres, en termes de genre, d'expérience et de représentation géographique.

Conformément à une résolution adoptée par le Conseil, Jean Houde indique le nombre d'administrateurs devant être élus (15).

Dominic Paradis énumère les candidats à l'élection à un poste d'administrateur : Maryse Bertrand, Pierre Blouin, Pierre Boivin, Yvon Charest, Patricia Curadeau-Grou, Laurent Ferreira, Jean Houde, Karen Kinsley, Lynn Loewen, Rebecca McKillican, Robert Paré, Lino A. Saputo, Andrée Savoie, Macky Tall et Pierre Thabet, et propose l'élection de chacun de ces candidats, et ce, jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle ou plus tôt s'il quitte son poste.

En l'absence de questions, le président de l'Assemblée invite les actionnaires à voter.

Résultats de vote : Chacun des candidats a été élu avec au moins 98,67 % des votes exprimés.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Jean Houde souligne qu'en soumettant au vote consultatif son approche en matière de rémunération de la haute direction, le Conseil démontre son engagement envers les actionnaires de la Banque et reconnaît sa responsabilité quant aux décisions relatives à la rémunération de la haute direction. Il précise qu'en 2021, dans un contexte en constante évolution, le Conseil et son comité de ressources humaines ont poursuivi leur révision des pratiques de bonne gouvernance en matière de rémunération.

Dominic Paradis propose, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du Conseil, que les détenteurs d'actions ordinaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

En l'absence de questions, le président de l'Assemblée invite les actionnaires à voter.

Résultats de vote : Plus de 96 % des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

Nomination de l'auditeur indépendant

Dominic Paradis propose la nomination du cabinet de comptables professionnels agréés Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour agir à titre d'auditeur indépendant de la Banque pour l'exercice financier débutant le 1^{er} novembre 2021 et se terminant le 31 octobre 2022.

En l'absence de questions, le président de l'Assemblée invite les actionnaires à voter.

Résultats de vote : Plus de 97 % des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

Propositions d'un actionnaire ⁽³⁾

Jean Houde indique que la Banque a reçu huit propositions d'actionnaires provenant du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (« MÉDAC »). Après discussion avec la Banque, le MÉDAC a accepté de ne soumettre au vote que trois d'entre elles. Le représentant du MÉDAC, Willie Gagnon, est invité à s'adresser aux actionnaires et à présenter les propositions soumises et non soumises au vote.

⁽²⁾ Les propositions de la direction de la Banque sont présentées intégralement dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

⁽³⁾ Les propositions de l'actionnaire et la position de la Banque sont présentées intégralement dans la Circulaire.



Willie Gagnon présente les propositions no 1 à 3 qui sont soumises au vote en expliquant pour chacune d'elle la position du MÉDAC supportant un vote en faveur de la proposition.

Proposition no 1 : Devenir une société d'intérêt social

Le MÉDAC propose que la Banque analyse la possibilité de devenir une entreprise d'intérêt social et en fasse rapport aux actionnaires lors de la prochaine assemblée annuelle.

Résultats de vote : Plus de 96 % des votes ont été exprimés contre cette proposition.

Proposition no 2 : Vote consultatif sur la politique environnementale

Le MÉDAC propose que la Banque se dote d'une politique de vote consultatif annuel au regard de ses objectifs et de son plan d'action en matière environnementale et climatique.

Résultats de vote : Plus de 76 % des votes ont été exprimés contre cette proposition.

Proposition no 3 : Le français, langue officielle

Le MÉDAC propose que la langue officielle de la Banque soit le français, notamment la langue de travail au Québec, y compris la langue aux assemblées annuelles. Son statut officiel doit être inscrit formellement, par écrit, aux lettres de la Banque.

Résultats de vote : Plus de 99 % des votes ont été exprimés contre cette proposition.

Willie Gagnon présente ensuite les propositions no 4 à 8 qui ne sont pas soumises au vote. Il explique les raisons pour lesquelles chacune des propositions a été soustraite du vote des actionnaires.

Levée de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Houde passe la parole à Laurent Ferreira. M. Ferreira anime la période de questions qui porte sur les propositions d'actionnaires non soumises au vote.

M. Houde reprend la parole pour souligner que l'attention du Conseil continue d'être tournée vers l'avenir, que la Banque est solide et positionnée pour continuer à croître.

Il termine en remerciant les clients et les actionnaires de leur confiance ainsi que les employés de leur contribution au succès de la Banque. Il déclare l'Assemblée levée.

(s) Jean Houde
Président

(s) Dominic Paradis
Secrétaire